

La catastrophe qu'on aurait pu éviter

Désormais inéluctable, la lutte chimique est à nouveau engagée contre les criquets pèlerins en Afrique de l'Ouest. Pourtant, après l'invasion de 1986, un biopesticide avait été mis au point pour prévenir ce fléau. Au Bénin, des voix s'élèvent pour dénoncer l'imprévoyance des États africains.

"Quand les criquets s'amènent, tout le monde dit 'On ne s'y attendait pas !' Quand ils repartent, on dit 'Ouf !', et on les oublie jusqu'à leur prochaine invasion !". Le Hollandais Christiaan Kooyman, coordonnateur du Programme régional de lutte intégrée contre les sauteriaux au Sahel, est très déçu. Dans son bureau à l'IITA (Institut international d'agriculture tropicale), situé à la sortie ouest de Cotonou, la métropole béninoise, il déplore l'imprévoyance des États africains qui auraient pu, selon lui, éviter l'invasion acridienne et ses nombreuses conséquences. Il aurait suffi, pour cela, qu'ils utilisent le Green Muscle, un biopesticide préventif, obtenu par la culture du champignon *Metarhizum anisopliae* dont les spores tuent les juvéniles au sol.

Dans un article publié au début du mois de septembre par le quotidien cotonnois *La Nouvelle Tribune*, Kogblévi Aziadomè, agro-pédologue et ancien ministre béninois de

l'Environnement et de l'Urbanisme, s'est lui aussi montré amer à l'égard des dirigeants africains qui ne savent qu'en appeler aux bailleurs de fonds : "Apportez-nous ceci, apportez-nous cela. Surtout n'oubliez pas ceci, n'occultez pas cela. Nous allons mourir, nous sommes morts".

Le Green Muscle se présente sous forme d'une poudre verte, les spores du champignon, à diluer dans de l'huile avant pulvérisation dans les champs. Les spores pénètrent dans le corps du criquet par simple contact et y développent des filaments qui l'envahissent peu à peu jusqu'à ce que mort s'ensuive au bout d'une à trois semaines. Contrairement aux pesticides chimiques, ce produit, relativement simple à fabriquer en grosses quantités, a l'immense avantage d'être inoffensif pour l'environnement, l'homme et le bétail.

Lutte biologique

Ce biopesticide a été mis au point dans le cadre du projet LUBILOSA (Lutte Biologique contre les Locustes et les Sauteriaux) qui regroupe à partir de 1989 plusieurs organisations internationales : CAB International, la GTZ (coopération allemande), l'unité béninoise de l'IITA et AGRHYMET/DFPV au Niger. Les importants dégâts liés à l'usage de pesticides chimiques, cou-

teux, lors de l'invasion acridienne de 1986 avaient incité différents organismes de recherche à explorer la voie de la lutte biologique. La découverte en 1989 du *Metarhizum anisopliae* au Niger sur des criquets pèlerins morts a conduit un an plus tard à la fabrication du pesticide, cela grâce à un financement de 17 millions de dollars, octroyés entre autres par le Canada, les Pays-Bas et la Suisse.

Dans l'unité de production de l'IITA, à Cotonou, des agents équipés de grosses chaussettes en plastique s'activent pour produire quelque 400 kilos de Green Muscle par an. L'IITA continue de l'utiliser dans ses propres champs et de le tester avec succès dans d'autres pays. "Rien qu'avec nos 400 kilos, on peut traiter 16 000 hectares de terre et empêcher ainsi les acridiens de venir ravager les cultures", affirme l'assistant béninois de recherche Comlan Gbongbou, en désignant une boîte contenant un criquet pèlerin tout desséché.

Pas d'investisseurs

Mais pour traiter les millions d'hectares actuellement en proie à la voracité de ces bestioles en Afrique de l'Ouest et du Nord, il aurait fallu en produire plusieurs tonnes par an avant qu'il ne soit trop tard et trouver des investis-

seurs. Or, rappelle l'IITA, aucune entreprise ne produit le Green Muscle, à part Biological control product, une société sud-africaine qui le commercialise depuis 1998 pour les marchés d'Afrique australe et orientale et le Moyen-Orient.

"Avec 150 millions de Fcfa (environ 229 000 ₮) on peut monter une usine qui produira plusieurs tonnes du Green Muscle par an, calcule Christiaan Kooyman. Cette somme est bien dérisoire à côté des dégâts immenses causés par les acridiens et des millions de dollars qu'on dépense présentement pour l'achat de pesticides chimiques". Sur un ton désabusé, Comlan Gbongbou renchérit : "En réalité, les entreprises préfèrent produire les insecticides chimiques qui sont plus demandés et plus rentables".

Green Muscle s'est heurté à un autre obstacle : l'absence d'une réglementation spécifique pour l'agrément des biopesticides dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, à la Direction béninoise de l'Agriculture, on confirme sans plus d'explications que "l'homologation du produit n'est pas encore faite". Et pourtant, se désole Kooyman, "il aurait suffi que ces pays s'inspirent des textes de réglementation des États européens ou de Madagascar. L'IITA a organisé à cet effet plusieurs séminaires, mais cela n'a servi à rien".

FERNAND NOUWLIBÈTO, CHRISTIAN G. ROKO
(SYFIA BÉNIN)